



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

## Prof. Roland A. Müller: directeur de l'Union patronale suisse

Photo: Johanna Bossart



Roland A. Müller est directeur de l'Union patronale suisse.

M. Roland A. Müller, né en 1963, est avocat et professeur titulaire spécialisé dans le droit du travail et le droit des assurances sociales à l'Université de Zurich. Il possède une expérience de 25 années dans la direction d'associations du secteur industriel et des services financiers. De 2007 jusqu'à sa nomination le 5 juillet 2013 comme directeur, il a dirigé en tant que membre de la direction, le secteur Politique sociale et Assurances sociales de l'Union patronale suisse. Auparavant, il avait dirigé pendant sept ans le secteur des assurances personnes (dans les domaines assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accident, prévention, tarifs médicaux et service médical) de l'Association suisse d'Assurances (ASA). De 1992 à 2000, M. Müller a travaillé pour l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (aujourd'hui Swissmem), où il était responsable des Questions de politique patronale.

### **Mandats fédéraux, entre autres :**

- Membre du Conseil d'administration et membre de la Commission administrative du Conseil d'administration de la SUVA
- Membre de la Commission tripartite fédérale pour les mesures d'accompagnement
- Membre du conseil d'administration et membre du comité révision & personnel de compenswiss
- Membre de la Commission de la politique économique

Après l'obtention de son titre de docteur en droit à l'Université de Zurich (1990), puis de son brevet d'avocat (1992), il a reçu son habilitation dans cette université avec une étude portant sur la représentation des travailleurs (1999) et a été nommé professeur titulaire en 2005. Depuis 1999, il y enseigne accessoirement le droit du travail et des assurances sociales. Son expertise s'exprime aussi à travers de nombreuses publications traitant du droit national et européen du travail et des assurances sociales. M. Müller est en outre juge suppléant du travail pour le tribunal de prud'hommes de Zurich et membre du PLR.

Il est marié, père de quatre enfants en âge de scolarité et habite à Erlenbach (ZH).